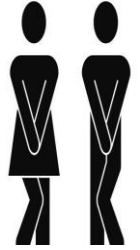


Couches, bouteilles ou respect des personnes ?!

Sous la pression de la CGT SOITEC, la Direction revient à la raison...

Dans sa dernière édition, le célèbre journal local & indépendant « **Le Postillon** » publiait un article humoristique à charge concernant la politique des ressources humaines de Soitec intitulé “**pisse moins, tu produiras plus**” [ici]. Malgré quelques imprécisions (par exemple, les nouvelles recrues de ST mentionnées concernent principalement le management et non le service RH), ce texte dénonçait malheureusement très bien **une réalité subie par une partie de la population des opérateurs** pendant de longs mois au sein de notre entreprise. Résumé d’un épisode dont nous nous serions, toutes et tous, bien passés...



Alors qu’auparavant, la sortie de salle blanche pour « besoins naturels » était tolérée, de nouvelles consignes ont été passées au management de terrain pour que les salariés imputent, dans ce cas, « en priorité leur temps de pause ». Dans une période marquée par un haut niveau d’activité avec des conditions de travail dégradées (sous-effectif, surcharge de travail liée en partie à un taux de CDD élevé, environ 30%), une partie des superviseurs n’a rien trouvé de mieux que de **traquer les opérateurs sur les badgeages associés** (F3 : temps de pause effectif - F5 : sortie autorisée) et de **multiplier les entretiens pour recadrage**. Ainsi, sous couvert de quelques abus qui auraient dû être traités en tant que tels, **un flicage généralisé pour « pause pipi »** a donc été mené avec les conséquences que l’on peut imaginer pour les salariés ainsi infantilisés.

« **Est-ce que ce monde est sérieux...?!** » [1] [2]



La CGT SOITEC a interpellé plusieurs fois la direction des ressources humaines qui dans un premier temps a maintenu sa position, puis devant notre détermination et celle des salariés, est restée de longues semaines dans un mutisme assourdissant. Au-delà du fait que la possibilité de sortir de salle blanche pour ce type de besoins avait toujours été un usage sur laquelle la direction revenait, la jurisprudence sur le sujet est claire :

- « *le droit de se rendre aux toilettes ne saurait être soumis à l’autorisation d’un tiers* » / « *la liberté totale de se rendre aux toilettes quand ils le désirent* » ([C. prud. Quimper 18 mars 1996 n° 95-433](#))
- « *Le droit des personnes prédomine sur la productivité (...) on considère que c’est un besoin naturel qui n’a pas à être chronométré* ». Maître Rocheblave, avocat spécialiste en droit du travail

Après une conférence sur l’endométriose (pathologie touchant 10% des femmes) lors d’un midi Soitec et le lancement de l’initiative WomEn@Soitec, nous nous permettions également de préciser à notre Direction, à toute fin utile, que **les femmes opératrices étaient les principales victimes de cette nouvelle règle absurde, de fait discriminatoire**. Plusieurs d’entre elles nous avaient d’ailleurs fait savoir qu’elles avaient développé des cystites durant cette période après avoir volontairement diminué leur consommation d’eau pour ne pas être mises en difficulté... Une aberration sachant que l’hydratation est un facteur clé pour rester en bonne santé pour des salarié-e-s exerçant une activité physique avec des mouvements répétitifs (surrisque de tendinites) dans un milieu confiné sec.

Cette situation grotesque pouvait presque prêter à sourire si elle n’avait pas directement touché à **la dignité de nos collègues** de travail. **Après notre intervention auprès des plus hauts dirigeants de Soitec sur le sujet, de nouvelles consignes ont finalement été communiquées** lors la réunion CSE du 21 mars et ont été déployées, dans la foulée au sein de toutes les équipes.

Pour conclure, cet épisode, qui nous l’espérons est définitivement derrière nous, illustre parfaitement l’incapacité totale d’une partie de nos responsables (au-delà des seuls managers de terrain eux-mêmes sous pression) à nous accorder leur confiance et de l’autonomie tirant ainsi des entités entières vers le bas. **Ce constat n’est pas spécifique à la production, on retrouve les mêmes travers au sein de bureaux concernant d’autres problématiques.** C’est pourquoi, la CGT SOITEC réaffirme l’urgence de TRANSFORMER en profondeur notre entreprise dès à présent par la négociation et l’implication des salariés pour qu’ils puissent **reprendre leur travail en main**.



« **WE CARE FOR PEOPLE** » ... Chiche !!!



NOS ACTUALITÉS

Santé & sécurité



Du nouveau sur la **PRET2**

Lors de la réunion du 14.03.24, les **problématiques d'ergonomie** liées à la PRET2 ont été rediscutées.

Depuis plusieurs années les opérateurs travaillant sur cet équipement rencontrent de nombreux problèmes liés aux manipulations des plaques, ce qui a généré chez certains de lourdes pathologies [Troubles Musculo-Squelettiques] notamment au niveau des poignets.

La direction a entendu nos demandes et va investir prochainement sur une **étagère intelligente** (~ 50k€), visant ainsi à réduire fortement les contraintes physiques et **améliorer ainsi les conditions de travail au poste.**

La visite médicale de mi-carrière

Le saviez
vous?

Quand? au 45ème anniversaire du salarié +/- 2 ans

Pour qui? **TOUS** les salariés (opérateurs, techniciens, ingénieurs/cadres)

Par qui? A l'initiative de l'employeur, **par le médecin du travail.**

Pourquoi? dans le **but** de renforcer la **prévention** de la **santé** au travail en prenant en compte l'**âge** et l'**état de santé** du salarié.

Elle consiste à :

- Établir un état des lieux de l'**adaptation du poste de travail** avec l'état de santé du salarié en tenant compte des risques auxquels le salarié est exposé ;
- Évaluer les risques de **désinsertion professionnelle, perte de son activité professionnelle pour des raisons de santé ou de situation de handicap** en prenant en compte l'évolution des capacités du salarié en fonction de son parcours professionnel, de son âge et de son état de santé;
- Sensibiliser le salarié aux **enjeux du vieillissement au travail** et à la **prévention des risques professionnels.**

Plus d'infos

Privilégions la **prévention** plutôt que la désillusion face aux **fins de carrières difficiles**, au **maintien dans l'emploi** et aux **licenciements pour inaptitude**



📍 Parc Technologique des Fontaines
38190 Bernin

🌐 [CGT Soitec](#)

✉ cgt@soitec.com

☎ 04.38.92.17.69

**Rejoignez nous
Syndiquez vous**